



POUR UNE PLUS GRANDE AUTONOMIE DE NOS AÎNÉS



CONSERVATEUR

PROPOSITIONS POUR LES AÎNÉS
PARTI CONSERVATEUR DU QUÉBEC



LES ENJEUX

Le sort des aînés est au cœur des préoccupations du Parti conservateur du Québec. On juge une société à la manière dont elle traite ses aînés. Ceux-ci nous ont légué un héritage, ils méritent le respect et de poursuivre leur vie dans la dignité avec des soins appropriés, à domicile ou en institution.

Selon l'Institut de la statistique du Québec, en 2030, près de 25 % des Québécois auront 65 ans et plus. Ce nombre atteindra 27 % en 2050.

Le mauvais traitement des aînés durant la crise sanitaire montre la nécessité de réformes urgentes à notre système de services sociaux et de la Santé publique.

Cette situation met en relief l'urgence de proposer des réformes viables et satisfaisantes pour répondre aux vrais problèmes des aînés.



VOICI LES PROBLÈMES ET LES BESOINS QUI ONT RETENU NOTRE ATTENTION :

- la maltraitance
- le soutien à domicile
- les soins adaptés
- la pénurie de main-d'oeuvre au sein du réseau de la santé
- l'augmentation du coût de la vie
- l'isolement social
- la qualité des soins de longue durée

Les aînés ont déjà des alliés précieux : les OBNL. Ceux-ci sont indispensables pour assurer des services de proximité auprès des aînés. Or, ils doivent se battre chaque année afin d'obtenir les subventions nécessaires au maintien de leurs effectifs. Ils n'ont donc aucune possibilité de planifier leur budget.

La plateforme du PCQ répond directement aux besoins déjà mentionnés en proposant d'additionner les forces du secteur privé au système public de soins, dans une optique de complémentarité.

Le PCQ propose, au sein de sa plate-forme électorale, également des mesures qui aideront les clientèles que nous voulons aider ici, en baissant les impôts, en facilitant le retour au travail pour les aînés qui le désirent et en rendant plus accessibles les logements abordables.



NOS PROPOSITIONS

#1 RENFORCER LE SOUTIEN À DOMICILE

Favoriser le soutien à domicile afin que les aînés bénéficient le plus longtemps possible des avantages de vivre à la maison.

Le Québec se situe en avant-dernière position des provinces canadiennes, devant l'Île-du-Prince-Édouard, pour ses investissements par personne dans les services à domicile.

Il faut essayer de retarder le plus possible l'institutionnalisation des aînés, car cela coûte beaucoup plus cher aux contribuables que de garder des gens à domicile.

Cette proposition permettrait une meilleure qualité de vie pour les aînés. Il y aurait également plus d'interactions avec les familles. D'ailleurs, généralement, les enfants préfèrent rendre visite à leurs grands-parents à la maison plutôt que dans les ressources intermédiaires ou les CHSLD. Les aînés eux-mêmes préfèrent rester chez eux.

Il faut également bonifier le programme d'exonération financière pour les services d'aide à domicile (PEFSAD) pour améliorer l'accès des aînés à faibles revenus à ces services. Durant notre premier mandat, nous allons évaluer les coûts additionnels pour mettre en place cette mesure et, selon les marges de manœuvres budgétaires dégagées, le gouvernement établira le financement additionnel nécessaire.



#2 PROPOSER UN FINANCEMENT DIFFÉRENT

Subventionner les associations qui s'occupent des aînés à domicile en se basant sur une comptabilité des services rendus les années précédentes.

Ces associations ont généralement un faible ratio de coûts administratifs et elles ont recours, de façon efficace, à des bénévoles ou des salariés. Nous reconnaissons que ces personnes font souvent preuve d'un dévouement exceptionnel.

#3 CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA PROLONGATION DE CARRIÈRE

Reconnaître la contribution économique pour notre société des travailleurs désireux de prolonger leur carrière en leur accordant un crédit d'impôt jusqu'à 23 000 \$ pour les 60 ans et plus, et jusqu'à 25 000 \$ pour les 65 ans et plus, en incluant l'exemption personnelle de base qui passera à 20 000 \$.

#4 UNE ASSURANCE AUTONOMIE

Offrir aux Québécois le même niveau de couverture d'assurance en ce qui a trait aux soins à domicile et aux soins de longue durée que les pays les plus performants, en donnant la possibilité de souscrire à une assurance complémentaire.

Le PCQ s'inspirerait des modèles des Pays-Bas, du Japon, de la Corée du Sud ainsi que de l'Allemagne en ce qui a trait à la gestion des soins de longue durée. Ces pays, à la suite de réformes de leur système de santé, sont ceux qui contrôlent le mieux la prise en charge des soins de longue durée et des maladies chroniques. Ils ont instauré un principe d'assurance de soins de longue durée pour faire face aux coûts grandissant en santé, inhérents aux pays faisant face à un important vieillissement de leur population.

Ce type d'assurance inclut également l'accès à des soins à domicile au moment où surviennent de très légères pertes d'autonomie, minimisant et reportant ainsi leur prise en charge par des ressources institutionnelles plus coûteuses.

De plus, ce principe aura pour résultat de favoriser l'émergence d'un réseau de fournisseurs de soins de longue durée plus élaboré qu'à l'heure actuelle.

#5 DÉCENTRALISER LES SERVICES

Des OBNL à taille humaine se préoccupent de gens qu'ils connaissent, et non de statistiques. Il est donc primordial de favoriser des services locaux plutôt que des services régionaux ou nationaux.

#6 RÉDUIRE LES RISQUES D'ISOLEMENT

Encourager la création de liens entre les aînés avec le reste de la société, qu'ils soient à la maison ou en institution. Il serait bénéfique pour de nombreux aînés de briser leur isolement social en participant à la vie de quartier et à celle des écoles.

Par exemple, on pourrait recruter des bénévoles chez les aînés pour l'aide aux devoirs ou demander aux enfants d'offrir leurs créations artistiques aux aînés (lectures entre enfants et aînés, activités diverses, etc.). Briser l'isolement social aurait des effets positifs pour les aînés tout comme pour les enfants.

#7 APPUYER LES PROCHES AIDANTS

Financer le travail des proches aidants à la hauteur du coût de cette prise en charge par l'État. Le Parti conservateur reconnaît que les proches aidants jouent un rôle important et encore sous-estimé, en prenant soin de nos aînés et de leurs proches handicapés.

#8 MAISONS BIGÉNÉRATIONNELLES

Assouplir la réglementation pour la construction de maisons bigénérationnelles, afin de garder les aînés dans leurs familles, car ils sont des sources de savoir et de transmission des valeurs qui ont construit le Québec.

#9 COMMISSION D'ENQUÊTE

Mettre sur pied une Commission d'enquête sur les morts de la Covid-19 dans les CHSLD.



 **CONSERVATEUR**